

SAMUEL MATHEY

Professeur de stratégie et d'entrepreneuriat, spécialiste en politique de développement et dettes

Le 26 juin dernier, la Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Cette ultime étape lui a permis de bénéficier d'une annulation de 4090 milliards de FCFA de sa dette extérieure, évaluée à 6500 milliards de FCFA en 2011. Passé le moment d'euphorie, une seule question demeure. Cette manne financière pourra-t-elle permettre à la Côte d'Ivoire de renouer définitivement avec le développement ? Dr Samuel MATHEY, Professeur de stratégie et d'entrepreneuriat à ICN Business School (France) et spécialiste en politique de développement et dettes, nous éclaire sur la question.

PAR HERVÉ KOUTOUAN

« Il faut une génération pour que les retombées du PPTE soient perceptibles »



Que doit-on réellement comprendre par l'annulation de la dette ivoirienne ?

Le fait que la dette publique ait été annulée de plus de 64% ne signifie pas que le pays ne la paie plus. La Côte d'Ivoire a toujours une dette à payer. La bonne nouvelle, par contre, est que cet argent ne sert plus à payer nos créanciers mais plutôt à financer notre développement. Dans le cadre de cette initiative, on identifie une partie de votre dette et on vous demande de réutiliser cet argent que vous devez, pour des projets précis qui vous aideront à amorcer votre développement. C'est ainsi que fonctionne le mécanisme de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés). Selon des rapports de la Banque Mondiale, la Côte d'Ivoire payait jusqu'à ¼ de son budget au compte de la dette. C'est-à-dire près de 500 milliards FCFA. Ce n'est pas de l'argent qu'on donne à la Côte d'Ivoire. C'est plutôt des ressources qu'on permet à ce pays d'économiser afin de l'injecter dans des secteurs importants pour son développement.

Pouvez-vous être plus explicite ?

Il est demandé à la Côte d'Ivoire d'économiser les sommes qu'elle versait initialement au titre de la dette et de l'utiliser pour des projets de développement. Pour s'assurer de cela, certains partenaires ont mis en place des mécanismes comme les Contrats de désendettement et de développement (CDD). Ceux-ci exigent la mise en place d'un comité paritaire, qui est chargé de percevoir la dette et d'accompagner le gouvernement dans la concrétisation de ses objectifs de réduction de la pauvreté. Au-delà des causes de chocs externes, la dette africaine procède aussi de choix de projets inopérants ou à faible taux d'entraînement et de la mauvaise gouvernance. Ce qui est tout le contraire des pays asiatiques.

Y a-t-il des secteurs qui sont spécifiquement visés ?

Les secteurs visés sont identifiés en commun accord entre les créanciers et l'Etat. Des études scientifiques ont montré qu'il existe trois secteurs-clés pour déclencher le développement réel et permanent. Ce sont l'éducation, la santé et les infrastructures. Pourquoi ces trois secteurs ? Plusieurs études scientifiques ont démontré que c'est l'investissement massif dans ces secteurs qui permet de générer un développement durable. Ainsi, par exemple, Maddison (1991) a prouvé que les pays développés, qui ont obtenu une croissance forte, sont ceux qui ont investi très massivement dans l'éducation à travers les écoles primaires et secondaires et que le véritable décollage est intervenu 30 ans après cet investissement massif.

Est-ce à dire que c'est seulement une génération après que les effets du PPTE seront véritablement perceptibles ?

Si les ressources générées par le PPTE sont bien gérées, les retombées ne seront véritablement perceptibles que dans 25 ans environ. Sur la question, je ne suis ni afro-pessimiste, ni afro-optimiste. Je suis tout simplement

afro-réaliste. Plus d'une trentaine de pays au monde ont bénéficié du point d'achèvement de l'initiative PPTE, avant la Côte d'Ivoire y compris le Sénégal, le Burkina et le Ghana. C'est un pas important, mais il faut que le virage qui consiste en la parfaite utilisation de cette manne financière soit parfaitement négociée, de peur que le pays ne puisse atteindre le niveau de développement escompté. La manière d'extraire l'optimal est à trois niveaux : le choix des projets, la gouvernance des projets, et la mise en place d'un véritable entrepreneuriat ivoirien pour l'exécution de ces projets. Il faut, pour cela, s'asseoir et penser stratégiquement les projets, trouver les liens d'entraînement et que les Ivoiriens s'approprient et s'ouvrent pour conquérir le marché régional.

Que préconisez-vous pour atteindre les objectifs escomptés ?

En plus du point précédent et pour le renforcer, en économie, ce que nous conseillons : il faut premièrement qu'on investisse dans des projets qui soient ce qu'on appelle des drivers. C'est-à-dire des projets qui ont un effet d'entraînement sur le plan économique. Deuxièmement, il faut bien gérer ces projets dans lesquels on a investi. Si, par exemple, cette manne financière est investie chez les planteurs, il faudra penser aussi à aider les coopératives à avoir de petites unités de transformation de ces matières premières. On parle ainsi d'effet d'entraînement parce qu'une plus grande partie de la population sera impactée. Il y a donc une mûre réflexion à faire sur les projets que les fonds PPTE financeront et les liens entre ces projets pour maximiser l'effet d'entraînement et la capacité de création de richesses...

En ce qui concerne les investissements, comment pourront-ils impacter directement les populations ?

Les impacts ne seront pas du même niveau à travers le pays. Les grandes villes ne vont pas sentir cette amélioration autant que les petites villes qui étaient démunies à ces niveaux (éducation, santé, et infrastructures). Au niveau temporel, il y a deux phases : durant l'exécution des projets il y aura beaucoup d'activités dans les régions, toutefois à la fin des projets, si l'effet d'entraînement est faible, la région va se vider de nouveau. L'expérience dans d'autres pays est d'arriver à créer des économies durables dans les régions et encourager le redéploiement et l'incitation fiscale (envoyer des médecins, infirmières comme au Ghana et une incitation fiscale aux entreprises s'installant dans la région). Le nouveau code d'investissement a un début de solution. L'entrepreneuriat va permettre à ces investissements d'impacter directement les populations. Il y aura sûrement de grands chantiers à réaliser. Il faut que l'Etat puisse identifier très rapidement les projets à réaliser et qu'il puisse pousser les Ivoiriens à créer des sociétés dans ces domaines.

Et s'il advenait que les Ivoiriens n'aient pas l'expertise nécessaire ?

Effectivement, il ne faut pas se retrouver dans un schéma où on donne un marché simplement à cause de l'origine et ensuite les projets sont mal exécutés. Même si les Ivoiriens n'ont pas l'expertise, il nous faut recourir à la méthode des nations d'Asie du Sud. Dans ces pays, quand les grands groupes viennent sur des projets, l'Etat les oblige à travailler avec des entreprises locales, en leur sous-traitant un certain nombre de choses pour qu'il y ait un transfert de compétences et que cela génère des emplois. C'est ainsi qu'il y aura création d'emplois et donc création de richesses. Une autre approche est de pousser les entreprises ivoiriennes à créer des joint-ventures avec des entreprises ayant l'expertise dans un domaine, ceci à l'avantage de permettre le transfert de compétences et de pérenniser les marchés. Ainsi, une joint-venture ivoirien-nigériane aura plus d'expertise et ouvrira plus tard le marché du Nigeria plutôt que si une entreprise ivoirienne s'élance seule sur le marché nigérian. Dans cette dynamique, nous ne cessons de conseiller aux différents gouvernements d'accorder des marchés captifs aux PME de leurs pays. C'est-à-dire que comme l'ont fait les Etats-Unis, le gouvernement ivoirien peut décider qu'à partir de maintenant, 30% de tous les marchés de l'Etat doivent aller à des PME ivoiriennes. Ce sont de petites choses, qui ne coûtent rien à l'Etat et qu'il faut qu'il fasse.

Cela n'est-il pas un frein à l'ouverture sous-régionale que prônent nos gouvernants ?

Non, comme le démontre l'exemple que je viens de citer, le marché ouest-africain comprend plus de 300 millions de personnes et va dépasser les 500 millions d'ici quelques années. Promouvoir l'entrepreneuriat local ivoirien simultanément avec la joint-venture avec les entreprises des autres pays de la sous-région peut résoudre le problème d'accès à ces marchés. Les Sénégalais ne peuvent rejeter une entreprise sénégal-ivoirienne qui offre l'expertise de la poudre de cacao dans son application avec la pâte d'arachide et crée des emplois à Dakar et à Abidjan. Je pense plutôt qu'il faut savoir s'ouvrir tout en promouvant l'entrepreneuriat au sein des populations jeunes locales. Aujourd'hui, par exemple, il faut encourager les jeunes de la sous-région à s'associer et à créer des entreprises qui auront des bureaux dans leurs pays respectifs. C'est ainsi qu'on pourra créer de vraies multinationales africaines qui vont se fortifier au fil des années. L'atelier Côte d'Ivoire 2040 initié par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et auquel j'ai activement participé en tant que responsable de la section agricole et agro-industrielle, nous a convaincu sur le fait que le marché ouest-africain est suffisamment grand pour que nous n'ayons même pas besoin d'exporter en dehors de ce marché. C'est pour cette raison qu'il faut que nous passions impérativement de la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des peuples.

Vous étiez responsable de la section agricole et agro-industrielle au

récent atelier de réflexion initié par le patronat ivoirien. Quelles sont vos ébauches de solutions pour le développement de ce secteur, quand on sait que le vivrier est de plus délaissé pour des cultures de rente comme l'hévéa ?

On a dénoncé cet état de fait. Mais le problème est plus complexe puisque nous sommes dans une économie de marché. Cela signifie que l'Etat ne peut forcer personne à faire du vivrier au lieu de l'hévéa ou de toute autre culture de rente. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est que l'Etat mette en place des mécanismes d'incitation pour encourager les populations à investir dans le vivrier. Dans cette perspective, une exemption de taxes pour tous ceux qui produisent du vivrier serait un pas important. La réalité, aujourd'hui, est que le vivrier n'est pas du tout rentable comparé à l'hévéa par exemple qui demande moins d'effort et qui rapporte nettement plus, une fois en production. L'objectif visé est d'arriver à une agriculture mécanisée et intensive. Puisque ce mode de production emploie peu de personnes les revenus du vivrier mécanisé seront alors comparables aux cultures de rente. La transformation peut également permettre de rendre le vivrier plus attractif. C'est l'un des objectifs visés par le Plan national de développement (PND).

A quel niveau de transformation comptons-nous arriver ?

Le PND ne précise pas le niveau de transformation. Il faut cependant savoir qu'il y a trois niveaux de transformation. Le troisième niveau qui est celui du produit fini génère aussi le plus de bénéfice. Nous conseillons le troisième niveau de transformation dans nos produits-clés. Il faut donc aider les coopératives à pouvoir s'engager dans cette voie. Mais qui parle de transformation parle essentiellement de trois choses. Il faut de la technologie, donc des machines. Ensuite, il est impératif d'avoir des marchés pour écouler la production. Enfin, il faut que l'entreprise qui transforme les produits soit rentable. A ce niveau, il est impératif que l'Etat accompagne ces entreprises ivoiriennes sur le plan fiscal. Il faut aussi que le secteur des affaires soit assaini, afin que les jeunes ivoiriens qui vont se regrouper en coopératives, ne mettent pas la clé sous le paillasson à cause du racket, par exemple. Ce pays a un grand retard sur la transformation malgré un départ prometteur après les indépendances. Comment expliquer que ce pays, le plus grand producteur de cacao n'ait même pas un musée sur le cacao et que ce soit en Asie qu'on le retrouve ? Ou encore un tourisme basé sur le cacao où on aurait pu offrir et vendre au monde un tour touristique sur la route du cacao ? C'est le principe de la chaîne de valeurs, identifier tous les produits et services qu'on peut tirer d'un produit. L'objectif est d'identifier les meilleurs maillons de la chaîne et d'aider les jeunes Ivoiriens à s'y implanter et ensuite les encourager à créer des partenariats et aller chercher la technologie pour être les meilleurs au monde. ■